Comme vous le savez sans doute, l'école sera fermée la semaine prochaine.

La continuité pédagogique se mettra donc en place pour votre enfant pour ces 3 jours: mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 avril.

Les vacances commenceront le vendredi 9 avril au soir et nous reprendrons l'école en présentiel le lundi 26 avril.

Concernant les enfants de personnels prioritaires, un pôle de scolarisation est mis en place:

- pour les enfants de maternelle à l'école maternelle Les Chardrottes

- pour les enfants de l'élémentaire à l'école Victor Hugo

 La restauration et la garderie du soir seront assurées.

Les modalités d'accueil sont les suivantes:

-sont exclusivement concernés les enfants de moins de 16 ans des personnels  mentionnés dans la fiche en PJ.

-il  s’agit d’accueillir les enfants des personnels concernés qui n’ont aucune solution de garde alternative.

|  |
| --- |
|  |
|  |

Les enfants ne seront accueillis que sur présentation d’une attestation sur l’honneur de l’absence de toute solution de garde et d’un justificatif attestant de l’appartenance à une catégorie prioritaire (carte professionnelle, attestation de l’employeur…). Ils devront également attester que leur enfant n’est pas symptomatique.

|  |
| --- |
|  |
|  |

Vous trouverez donc en PJ:
- la liste des professions justifiant cette solution d'accueil

- l'attestation sur l'honneur à remplir et à présenter mardi matin, dans l'école d'accueil (Victor Hugo et/ou les Chardrottes)

 Si vous pensez être concernés, vous pouvez par retour de mail, me le signaler dès aujourd'hui afin d'anticiper les effectifs.

--